# **Association TORAIXA**

#### Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 02 juin 2001.

L'an deux mil un, à 22H15, les membres de l'association **"TORAIXA"** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de l'hôtel " La Crémaillière" au Pont du Bouchet à Miremont 63380.

Liste des Présents (16) et pouvoirs (8) en annexe.

Le quorum étant atteint, le président déclare que l'assemblée générale est ouverte. Après avoir fait un rappel de l'activité de l'association depuis la dernière A.G, il passe à l'étude de l'ordre du jour qui débouche sur les résolutions suivantes :

#### Première résolution.

Après étude du rapport financier, il est décidé de maintenir pour l'année 2002 le montant de la cotisation à 50 F (7,62 €) qui sera demandée aux adhérents à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Deuxième résolution.

Eventuelles modifications du bureau et du conseil d'Administration.

Estimant que l'association n'est pas une affaire personnelle, le président informe les adhérents qu'il souhaiterait ne pas se représenter l'année prochaine.

Alain suggère que tous les deux ans la présidence change et soit prise par un membre différent du bureau. Cette proposition de présidence tournante sera débattue à la prochaine A.G.

# Troisième résolution.

Pour la bonne marche de l'association, et pour répondre à la demande d'adhérents, Alain est chargé de rédiger un projet de règlement intérieur qu'il présentera pour approbation à la prochaine A.G.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

# Quatrième résolution.

Prochaine gazette.

La gazette n°2 devra être publiée le 1er janvier 2002. La périodicité de parution retenue pour ce document est donc annuelle. Sa composition sera identique à celle retenue pour le premier numéro. C'est à dire après le mot du Président elle comprendra :

- La vie de l'association avec un article sur l'A.G. du 02/06/2001 (rédacteur : Alain),
- Les événements familiaux de l'année (Rédacteurs : Jean-Pierre et Michelle),
- Le mot d'un (e) adhérent(e). Pour la prochaine gazette, Nicole se chargera de la rédaction de cet article,

- Le point sur les recherches généalogiques (rédaction de la synthèse, Jean-Pierre),
- Un peu d'histoire (rédacteur : Jean-Pierre)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## Cinquième résolution.

Prochaine A.G.

\* , = ,

Les membres de l'association demandent que les prochaines A.G. se tiennent chaque année dans une région différente, lieu de résidence d'un ou plusieurs adhérents. Cette façon de procéder permettra de faire découvrir chaque année un site méconnu de la majorité d'entre nous.

La prochaine A.G. se tiendra donc pour les fêtes de la Pentecôte 2002 les 19 et 20 mai 2002 en Provence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, Jean-Pierre a proposé de se renseigner sur les conditions d'un séjour à Mahon. Il serait intéressant de pouvoir y tenir une prochaine A.G. si les conditions matérielles et financières sont acceptables. Est ce possible ? A voir ...........

Plus rien n'étant à délibérer, Jean-Pierre fait un point sur les recherches généalogiques et la découverte de deux nouveaux cousins éloignés ; Le premier, M. Jackie Bernard, descendant d'une des filles de Jaume Seraphi Villalonga ; Le second, M. Serge Thomas, descendant de Francisco, fils de Pedro Villalonga ; Ce dernier pourrait, de ce fait, faire partie de notre association.

Enfin, il indique que les époux Joan Josep Villalonga, né en 1748 et Maria Rosa Villalonga née en 1786 sont cousins de la troisième génération. Un autre cas semblable est à préciser c'est celui des époux Pedro Villalonga né en 1817 et Ana Maria Villalonga née en 1826.

La séance a été levée à 23H00 (respectant en cela les injonctions de l'hôtelier!). Il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président :

M. VILLALONGA JEAN-PIERRE

La Secrétaire:

**Mme MICHELLE LEDRAPIER** 

led jor